



Chambre d'Agriculture d'Estrées-Mons
 Betty CANAPLE
 Station de l'Inrae
 2 domaine Brunehaut
 80200 ESTRÉES-MONS

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture d'Estrées-Mons
 Station de l'Inrae - 2 domaine Brunehaut
 80200 Estrées-Mons

Julie RICHARD 06 82 36 59 05
 j.richard@somme.chambagri.fr

Maryse MAGNIEZ 03 22 33 69 48
 m.magniez@somme.chambagri.fr

Inscription : Betty CANAPLE 07 86 87 04 57

AIDE AU REMPLACEMENT :

«Osez vous former sereinement !» Le Service de Remplacement vous remplace lorsque vous suivez une formation.

Bénéficiez d'une prise en charge de votre remplacement jusqu'à 100€ par jour et un crédit d'impôt de 80% sur votre facture. Tél. 03 22 33 69 41

Nous consulter pour l'accessibilité aux personnes handicapées



www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/seformer/

PROAGRI
 POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATION

PRODUCTION VEGETALE



Reconnaissance des auxiliaires de culture et leurs intérêts

Jeudi 21 mai 2026
 à la Chambre d'agriculture d'Estrées-Mons



www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/seformer/

Les + de cette formation

Les objectifs de cette formation sont :

- Identifier les principaux types d'auxiliaires des cultures
- Associer les types d'auxiliaires aux ravageurs
- Favoriser les auxiliaires



Cette formation s'adresse aux salariés agricoles et aux agriculteurs des Hauts-de-France

Pré-requis : Aucun



TARIFS

Stagiaire éligible VIVEA, **73 € TTC**/personne si prise en charge du VIVEA.

Stagiaire non éligible VIVEA, coût total de la formation **273 € net**/personne.

Vous ne savez pas si vous êtes éligible VIVEA, contactez Sandrine Evain au 03 22 33 64 52 ou Betty Canaple au 07 86 87 04 57

Restauration sur place, **prévoir le règlement par chèque ou CB.**



DATE ET LIEU

Jeudi 21 mai 2026

à la Chambre d'agriculture d'Estrées-Mons
de 9h00-12h30 13h30-17h00

DURÉE : 1 jour

PROGRAMME

- **Etablir** un état des lieux des connaissances
- **Identifier** les principaux types d'auxiliaires et savoir comment les favoriser
- **Savoir** identifier les auxiliaires au champs
- **Connaître** le binôme ravageur-auxiliaire pour mieux adapter les interventions
- **Evaluer** les connaissances acquises



MODALITÉS DE DÉROULEMENT

Apports théoriques par l'intervenant, échanges avec les stagiaires, diaporamas, exercices pratiques.



INTERVENANTES

Pauline LEBECQUE Ingénieure Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais

Maryse MAGNIEZ Ingénieure Chambre d'agriculture de la Somme

Julie RICHARD Ingénieure Chambre d'agriculture de la Somme

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire avant le 13 mai 2026

RECONNAISSANCE DES AUXILIAIRES DE CULTURE ET LEURS INTÉRÊTS

Nom : Prénom : Adresse (rue) : CP : Commune :

Téléphone : Mail :

STATUT :

- Chef d'exploitation, conjoint collaborateur
 Cotisant solidaire

- Conjoint non collaborateur
 Retraité agricole
 Associé non exploitant
 Gérants salariés et salariés agricoles
 Public non agricole : Préciser :
 Public en cours d'installation

Participera à la formation et joint un chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre de la Somme :

Stagiaire éligible VIVEA, **73 € TTC/personne selon prise en charge du VIVEA** **273 €/personne pour les non éligibles VIVEA signature**

(NB : L'inscription ne peut se faire qu'au nom d'une personne physique. Si c'est le conjoint salarié du chef d'exploitation qui participe à la formation, l'inscription devra bien être faite au nom du conjoint, avec le montant de participation correspondant).